

l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 15 Numéro 11

26 novembre 2004

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite au départ de monsieur Léonard Castagner, directeur général, en juin dernier, le conseil municipal désire informer la population de la Municipalité de Labelle de la nomination de monsieur Daniel Desnoyers au poste de directeur général et ce, depuis le 1er novembre dernier. Monsieur Desnoyers a plus de 25 années d'expérience municipale. De plus, il a une Maîtrise en administration des affaires, Maîtrise en analyse et gestion urbaine.

Bienvenue à Labelle!

PUBLICATION D'ARTICLES DANS L'INFO MUNICIPALE

Dans l'Info municipale du mois d'octobre dernier, nous demandions à tous les organismes de nous faire parvenir tous les articles à publier pour le 15 de chaque mois.

Après révision, nous avons changé la date de tombée. **Dorénavant, veuillez nous acheminer tous les articles pour le premier (1er) vendredi de chaque mois.**

Merci !

ABRI TEMPORAIRE « TEMPO »

Afin de ne pas endommager votre abri temporaire de style « tempo » lors du déneigement et de l'entretien des chemins, pensez à le mettre en retrait de ces derniers. La réglementation exige que les abris doivent être situés à plus de cinq (5) pieds de l'emprise d'un chemin et, à leurs intersections, cette marge passe à dix (10) pieds. Il est à noter que la Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages causés à vos biens et à votre propriété, si vous ne respectez pas ces marges minimales.

Merci de votre collaboration !

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET CHATS

Nous désirons sensibiliser les propriétaires de chiens et chats qui promènent leurs animaux, à ramasser les matières fécales de ceux-ci sur les voies publiques afin de garder notre environnement propre. Le règlement numéro 2003-77 sur les nuisances peut être consulté à l'hôtel de ville à ce sujet.

Merci de votre collaboration !

PERMIS

L'été est passé, mais il vous reste encore des travaux à réaliser avant l'arrivée de la neige ? Ou vous souhaitez profiter de cette température hivernale, qui est à nos portes, pour exécuter des travaux à l'intérieur de votre résidence ? N'oubliez pas qu'un permis est requis.

Un permis est également requis pour **tous** les travaux effectués dans la bande de protection riveraine des lacs et cours d'eau. La profondeur de cette bande (33 ou 50 pieds) dépend de l'inclinaison de votre terrain près du plan d'eau.

Avant de débiter votre projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, communiquez avec le service de l'urbanisme afin d'en vérifier la conformité avec la réglementation applicable et de prendre les autorisations nécessaires.

INVITATION AUX GENS D'AFFAIRES

Le présent avis est pour rappeler aux gens d'affaires de la Municipalité de Labelle qu'il y aura le lancement du plan de revitalisation du noyau villageois de Labelle lors d'un 5 à 7.

Le comité de revitalisation invite donc les gens d'affaires à cette rencontre qui aura lieu mardi le 30 novembre prochain à la salle de l'hôtel de ville au 2^{ième} étage.

Le comité vous attend en grand nombre !

Votre participation est importante.

LA REVITALISATION DE MON VILLAGE, MOI J'Y CROIS ET J'Y PARTICIPE!

PISCINE MUNICIPALE

Nous désirons vous informer que le concessionnaire responsable des activités à la piscine municipale, Récrégestion, a malheureusement mit fin à ses opérations. Récrégestion effectuera les remboursements aux personnes inscrites dans les cours ainsi que les abonnements. Vous pouvez contacter madame Marie-Claude Morand au (450) 975-6185. La Municipalité profitera de cette fermeture pour effectuer des travaux d'entretien. La reprise des activités est prévue pour janvier 2005.

NOURRISSAGE DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER

Certaines personnes, bien intentionnées, prennent l'initiative de nourrir régulièrement des cerfs en hiver à des fins de loisirs. Même si la Société déconseille cette pratique en dehors du cadre d'une intervention d'urgence, nous recommandons aux gens qui s'adonnent quand même à cette activité de ne pas nourrir les cerfs **à moins de 500 m de part et d'autres des routes publiques.**

Source: Site internet: www.fapaq.gouv.qc.ca/fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nouvelle thématique: Noël

C'est le 30 novembre à 16 h qu'aura lieu le tirage des prix pour les participants du club des Aventuriers du livre.

Près d'une centaine de coupons de participation ont été envoyés au concours national « *La lecture, mon pain quotidien* ». Le tirage au sort des quatre (4) grands prix (4 x 1000 \$) de la Librairie Renaud-Bray aura lieu lundi le 6 décembre 2004 à 11 h, à Boucherville. Bonne chance à tous les participants.

Veillez noter que votre bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2004 au 3 janvier 2005 inclusivement.

Tarif et heures d'ouverture

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont **GRATUITS** pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi: 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mercredi: 13 h à 17 h

Samedi: 9 h à 12 h 30

Judi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter

Ginette Terreault

(819) 686-2144 poste 237

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Tel que prévu à l'article 955 du code municipal, je vous présente maintenant la situation financière de la municipalité de Labelle.

Situation financière au 31 décembre 2003

Le vérificateur de la municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

Fonds d'administration :	
recettes	3 013 451 \$
dépenses	2 387 752 \$
Autres activités financières	322 281 \$
résultat net avant affectations	303 418 \$
Fonds d'administration - surplus :	
surplus au début de l'exercice	55 823 \$
résultat net redressé de l'exercice financier 2003	238 910 \$
surplus net non affecté au 31 décembre 2003	294 733 \$
Actifs et passifs à long terme 2003 :	
Immeuble, travaux, machinerie (valeur nette)	9 166 530 \$
Dette à long terme de l'exercice financier	1 907 945 \$

RAPPORT BUDGÉTAIRE PARTIEL 2004

La situation budgétaire de cette année se résume dans le tableau suivant :

	RÉALISÉ 2003	BUDGET 2004	RÉALISÉ AU 2004-10-25	PRÉVISIONS 2004-12-31
REVENUS				
Taxes	2 305 849	2 389 957	2 433 847	2 433 847
Paiement tenant lieu de taxes	66 801	84 184	33 374	33 374
Autres recettes de sources locales	327 017	180 081	172 109	180 709
Recettes de transferts	313 784	131 419	199 600	207 600
TOTAL DES REVENUS	3 013 451	2 785 641	2 838 930	2 855 530
DÉPENSES :				
Administration générale	569 814	565 232	462 925	562 000
Sécurité publique	307 022	321 072	298 978	316 920
Transport routier	655 114	708 037	514 731	698 144
Hygiène du milieu	313 713	380 757	343 870	376 733
Santé et bien-être	-691	3 478	3 532	3 532
Urbanisme et mise en valeur du territoire	108 717	120 538	98 006	108 936
Loisirs et culture	294 713	285 394	270 023	305 403
Frais de financement	139 350	125 284	77 388	125 284
Autres activités financières	322 281	275 849	103 719	286 278
TOTAL DES DÉPENSES	2 710 033	2 785 641	2 173 172	2 783 230
Excédent des activités financières avant affectations	303 418	0	665 758	72 300

Rémunération et allocations des dépenses des membres du conseil pour 2004 :	Mairesse	16 113,96 \$	Municipalité
		1 400,00 \$	MRC
	Conseillers	5 371,32\$	

RÉALISATIONS DE 2004

Enfin, j'aimerais vous donner ici, un aperçu des projets particuliers de la Municipalité de Labelle réalisés au cours de l'année 2004 :

- > Création d'un comité de revitalisation du village avant le contournement de la 117;
- > Embauche d'une responsable de la trésorerie
- > Adoption d'un règlement pour faire exécuter des travaux de construction d'une ligne d'alimentation électrique sur la rive ouest du lac Labelle;
- > Pression auprès de la Sûreté du Québec, de la MRC et du ministre de la Sécurité publique pour l'amélioration de la couverture policière;
- > Célébration de mariages par la mairesse;
- > Participation à l'instauration du transport en commun intermunicipal
- > Acquisition d'un camion incendie;
- > Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- > Signature d'une entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services;
- > Reconstruction et réfection des trottoirs;
- > Réfection du réseau d'aqueduc et d'égout;
- > Réfection de la rue de l'Église (asphalte);
- > Acquisition d'un camion benne;
- > Signature du protocole d'entente pour le projet " Blueberry Lake Resort ";
- > Participation au projet de mise en valeur des zones riveraines de la rivière Rouge en partenariat avec les municipalités de La Conception et Brébeuf;
- > Pavage de la piste cyclable Le P'tit train du Nord sur 5,1 km de la gare à La Macaza;
- > Réparation du toit de la piscine;
- > Revêtement d'un terrain de tennis;
- > Aménagement d'un circuit patrimonial;
- > Création d'un comité pour les fêtes du 125^e anniversaire de la Municipalité.
- > Rencontre à Québec au bureau de madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports au sujet de l'aide financière pour la réfection du chemin du Lac-Labelle.

LES PRÉVISIONS DE 2005

Pour la prochaine année, le conseil souhaite mettre beaucoup d'emphase sur le dossier du tourisme et du loisir de Labelle. Un de nos objectifs à atteindre est celui d'attirer les promoteurs en hébergement. Ainsi, avec l'aide du comité de revitalisation, plusieurs projets sont en cours de planification, entre autres, l'embellissement de l'entrée sud de la Municipalité, la mise en place d'une signalisation et d'un affichage adéquat, l'organisation des fêtes du 125^e anniversaire de la Municipalité, l'aménagement d'une plage municipale en bordure de la rivière, la promotion concertée des attraits de Labelle en matière de loisirs et de tourisme, projet d'école du tourisme, etc.

Dans un même ordre d'idées, le conseil encourage les commerçants à se regrouper et former une association ou un club et les invite à leur présenter des projets afin d'améliorer le développement économique et touristique de Labelle. Par ailleurs, le conseil est très ouvert aux suggestions de leurs citoyens et les invite à leur faire parvenir leurs idées. Nous vous rappelons que plusieurs outils sont à votre disposition pour communiquer avec le conseil : boîte aux lettres à l'extérieur (salle du conseil), par courriel à info@municipalite.labelle.qc.ca (**spécifier que le courriel soit remis au conseil**) ou par courrier postal.

Comme par le passé, nous continuerons d'appuyer nos organismes bénévoles municipaux.

L'année 2005 sera une grande année pour tous les citoyens de Labelle, non seulement parce que se sera une année d'élection pour l'ensemble du conseil, mais principalement parce que se sera le 125^e anniversaire de Labelle. D'ailleurs, nous vous invitons grandement à décorer votre propriété pour l'occasion. Un comité a été créé pour la planification et l'organisation des festivités. Nous pouvons déjà vous annoncer que quatre grands évènements sont planifiés. Nous vous tiendrons au courant des détails par l'Info municipale en temps et lieu.

En matière de sécurité incendie, la Municipalité commencera les travaux pour l'application du schéma de couverture de risques.

De façon générale, la Municipalité continuera à investir dans la formation de son personnel.

En matière d'eau potable, le projet d'approvisionnement est toujours d'actualité et continue de demander des efforts financiers soutenus.

Les projets d'entretien des secteurs des lacs continueront, tel que l'émondage, le nivellement des accotements, des fossés et le pavage de certains tronçons. Il est évident que certains de ces projets supposent une aide gouvernementale significative.

En terminant, je dépose la liste des contrats de dépenses de plus de 2 000 \$ et totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur, du 1er novembre 2003 au 29 octobre 2004.

Ceci complète mes devoirs que j'ai bien aimé accomplir en l'an 2004.

La mairesse, Pâquerette Léonard

CIRCUIT PATRIMONIAL

Panneau : Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix

« Les maisons d'école »

Le 15 mars 1883, le Lieutenant-gouverneur décide d'ériger la Municipalité scolaire de La Nativité.

La première maison d'école est terminée au début de novembre 1883 et sera située à une centaine de pieds du futur couvent.

La première maîtresse d'école, Julie Proulx de Sainte-Thérèse est engagée à raison de 100 \$ par année, bois de chauffage fourni.

Cette première école qui est située au village n'est d'aucune utilité pour les enfants hors du village.

En 1902 suite à plusieurs pressions politiques de la part des colons des rangs, on verra enfin apparaître graduellement des petites écoles qui serviront aux enfants des rangs.

Depuis 1883, l'enseignement est dispensé par des institutrices laïques, en 1902 après entente avec la communauté des Sœurs de Sainte-Croix, des religieuses arrivent à Labelle.

En 1905 le couvent des Sœurs de Sainte-Croix est construit. Le 27 août 1905, Mgr Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, bénit ce nouveau couvent et le 8 septembre suivant c'est l'ouverture du couvent et le début de l'année scolaire.

L'école et l'étable

Pas facile à concilier « la vie à la ferme et à l'école ». Dans la famille, les enfants les plus âgés font le train et avant de partir pour l'école ils doivent changer leurs vêtements et arriver à l'école sans trop d'odeurs de l'étable afin d'éviter les agaceries.

La patience de l'institutrice

Fait vécu: Un matin, le benjamin de la classe fort distrait est réprimandé par la maîtresse et en guise d'excuses, il se met à raconter devant ses camarades, la naissance du petit veau nouveau-né et il déclare à la maîtresse qu'il a juste hâte de retrouver sa vache préférée avec son petit.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

COMITÉ DES LOISIRS ET MAISON DES JEUNES

Loisirs

Guignolée:

Une erreur s'est glissée dans l'édition de l'Info municipal du mois dernier. En effet, la Guignolée aura lieu samedi le 4 décembre prochain.

Nous vous rappelons que les bénévoles du comité des loisirs et de la Maison des jeunes viendront vous visiter et que seuls les dons en argent seront acceptés. Toutes les contributions iront directement pour le dépouillement d'arbre de Noël.

Merci de votre générosité !

Maison des Jeunes

Faites dons de vos jeux de société. Si vous avez des jeux de société complets qui encombrant vos garde-robes, les ados de la Maison des jeunes seront très heureux de vous en débarrasser.

Atelier du centre Sida Amitié:

Le 2 décembre prochain, la MDJ en collaboration avec CSA, offrira cinq (5) ateliers sur la prévention et la sensibilisation face aux ITSS ainsi que sur l'estime de soi dans nos premières relations amoureuses. Les places sont limitées. Vous pouvez vous inscrire pour seulement 5 \$ et le souper est inclus.

À bientôt !

Marie et les ados

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

PANIERES DE NOËL:

Au cours de l'année, beaucoup de familles et d'enfants dans le besoin, ont sollicité notre aide.

À l'occasion de Noël, il faut penser à toutes ces familles en difficultés et dans le besoin.

Donc, les PANIERES DE NOËL seront disponibles le 23 décembre 2004 à compter de 13 h, au Comptoir d'Entraide, situé au 127, rue du Collège.

Pour information: 686-1878

NOURRI SOURCE HALTE-ALLAITEMENT

Avis aux femmes enceintes et/ou aux jeunes mères désirant de l'information et du support.

Venez vous joindre à nous le mardi 21 décembre 2004 au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30. Le thème sera « L'alimentation de la mère et du bébé ».

Pour information :

Marie-Eve Telmosse au 686-5434

CERCLE DES FERMIERES DE LABELLE !

Souper spectacle

Le Cercle des fermières de Labelle vous invite à un souper-spectacle qui aura lieu mercredi le 8 décembre à Sainte-Agathe-des-Monts. Au programme, souper à la Calèche suivi de la pièce de théâtre « *Noël au Monastère* »: *Ah ! Six bons moines*.

Le tout vous est offert pour la somme de 60 \$ pour les membres et 65 \$ pour les non-membres (transport inclus).

Recherche de bénévoles

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour tricoter des *nids d'ange* destinés aux bébés morts-nés. Revêtu de ce nid d'ange, le bébé est remis aux parents qui le berce quelques temps et ce vêtement leur est ensuite remis en souvenir de cette triste réalité.

Souper de Noël

Nous vous rappelons que le souper de Noël du Cercle des fermières se tiendra Jeudi le 2 décembre 2004 à 6 h 30 à la grande salle de l'hôtel de ville.

Au menu: Repas traditionnel du temps des Fêtes

Nous nous ferons une joie de vous accueillir et réservez d'avance.

Pour information et réservation:

Céline 686-1495

Francine 686-2667

CHSLD DE LABELLE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La Résidence de Labelle (CHSLD) et le centre de jour recherchent des bénévoles pour intervenir auprès des personnes âgées en perte d'autonomie. Nous avons besoin de personnes pour animer:

- Atelier de chant;
- Jeux de sacs de sable et autres.

Pour informations contactez:

Nathalie Fillion 686-2372 poste 307